



Permis B – AAC – Supervisée
Automatique – remise à niveau
Permis moto – scooter – 125cm3

**FORMATION PREPARATOIRE A LA CONDUITE DES DEUX-ROUES MOTORISES,
USAGE DE LA PISTE POUR LES CATEGORIES A1 et A2 et A et AM**

Le départ et l'arrivée des leçons s'effectuent toujours à l'agence de Hennebont : 21 rue Maréchal Joffre – 56 700 HENNEBONT

Adresse de la formation hors circulation :

Boulevard des Championnats du Monde
56 240 PLOUAY

Temps de parcours à partir de l'école de conduite :

20 min (d'après Google Maps) soit à 20 km

Piste privée :

L'emplacement utilisé pour les leçons de conduite est utilisé par l'auto-école E. RIEUX. La piste est partagée avec deux autres moto-école.

La piste ne possède pas d'abri.

Capacité d'accueil :

Il s'agit d'une double piste, comprenant pour chacune des deux parties un espace permettant de travailler l'allure lente et l'allure normale. Il y a également des places de stationnement.

Nous pouvons donc entraîner deux groupes de trois élèves simultanément pour la catégorie Moto.

Disponibilité de la piste :

L'amplitude horaire de la piste est de 07h00 à 19h00 du Lundi au Samedi.

20 Rue Maréchal Joffre – 56700 HENNEBONT – Tél : 02.97.36.59.09 ou 06.23.19.72.61 Mail :

erwannrieux56700@gmail.com - Site internet : www.erieux.com

Siret : 828 546 150 00016 – Agrément : E1705600030 – N° de déclaration d'activité 53560947256

